

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 1 sur 10

---

## Section 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

---

### Identification de la substance ou de la préparation

MELA-FIX

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Société: Aquarium Pharmaceuticals Incorporated

Adresse :

PO Box 218

Chalfont

PA, 18914-0218

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +1800 222  
1222 (US Only)

Société: Aquarium Pharmaceuticals Incorporated

Adresse :

50 East Hamilton Street

Chalfont

PA, 18914

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Société: Rena France SA

Adresse :

25 Avenue de Pont de Tasset

Annecy Cedex, BP 232-74006

FRA

Téléphone: +33 4 5057 1112

Fax : +33 4 5057 7789

### SYNONYMES

"Solution ID# 3314"

---

## Section 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

NOM	CAS RN	RIS INT	%
melaleuca, as cajeput oil Codes Risque : R10	8008-98-8	F	1

---

## Section 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

---

### NATURE DE DANGER

Non considéré comme une substance dangereuse selon la directive 1999/45/CE.

### EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

#### EFFETS AIGU SUR LA SANTE

#### INGESTION

(Par de LD50 Oral, toutes les espèces animales) Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives EC ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 2 sur 10

## Section 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

---

et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

### YEUX

Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive EC), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).

### PEAU

Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives EC utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

### INHALE

Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives EC se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.

### EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Peu de preuves démontrent que l'inhalation de ce produit est capable d'induire une réaction de sensibilisation dans un nombre de cas significatif d'individus à une fréquence plus importante qu'attendue à partir d'une réponse de la population normale.

---

## Section 4 - PREMIERS SECOURS

---

### INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

### YEUX

- Si ce produit entre en contact avec les yeux :
- Rincez la région touchée à l'eau.
  - Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
  - Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52

CD 2005/4 Page 3 sur 10

Section 4 - PREMIERS SECOURS

---

## PEAU

Si ce produit entre en contact avec la peau :

- Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).
- Consultez un médecin s'il y a irritation.

## INHALE

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion :

Déplacez-vous vers un endroit aéré.

- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

## NOTES POUR LES MEDECINS

Traiter symptomatiquement.

---

## Section 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### Tout Moyen D'extinction Approprié

- Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser.

Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

### LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.

- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

### RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non combustible.

- Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.

Peut émettre des fumées toxiques.

### INCOMPATIBILITE AU FEU

Non connu.

### PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

PVC de type résistant aux produits chimiques.

Respirateur:

Filtre de type A de capacité suffisante

---

## Section 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### ECLABOUSSURES MINEURES

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.

- Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.

- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.

- Essuyez.

- Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 4 sur 10

## Section 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### ECLABOUSSURES MAJEURES

Risque mineur.

- Evacuez le personnel.
- Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
- Peut réagir violemment. Peut exploser.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.
- Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.
- S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite.
- Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage.
- Neutralisez/désinfectez les résidus.
- Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets.
- Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux.
- Après les opérations de nettoyage, désinfectez et lavez tous vos vêtements de protection et votre équipement avant de le ranger et de le réutiliser.
- Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence.

---

## Section 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### MANIPULATION

- Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.
- Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.
- Utiliser dans un lieu bien ventilé.
- Prévenir une concentration dans les trous et les creux.
- NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.
- NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine.
- Eviter un contact avec un matériel incompatible.
- Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.
- Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.
- Eviter les dommages physiques des containers.
- Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être nettoyés séparément.
- Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Utiliser des conditions de travail appropriées.
- Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.
- L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.

### STOCKAGE

- Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
- Emballage conforme aux règles du fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

### INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

Inconnu.

### NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 5 sur 10

Section 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

## Section 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible: cajeput oil as (CAS: 8008-98-8)

Les individus exposés sont raisonnablement supposés comme étant avertis, par l'odeur, que le Standard d'Exposition est dépassé.

Le Facteur Odorant de Sécurité (OSF) est déterminé pour tomber soit en Classe A, soit en Classe B.

Le Facteur Odorant de Sécurité (OSF) est défini comme :

$OSF = \text{Exposition standard (TWA) ppm} / \text{Valeur Odorante Seuil (OTV) ppm}$

Classification en Classes comme suit :

Classe	OSF	Description
A	55	Plus de 90% des individus exposés sont avertis par l'odeur que le Standard d'Exposition (TLV-TWA par exemple) a été atteint, même si distrait par des activités professionnelles.
B	26-550	Même chose pour 50-90% des personnes distraites.
C	1-26	Même chose pour moins de 50% des personnes étant distraites
D	0,18-1	10-50% des personnes averties comme étant testées perçoivent par l'odeur que le Standard d'Exposition a été atteint

## PROTECTION INDIVIDUELLE

### YEUX

Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.

Masque chimique.

Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 6 sur 10

## Section 8 - Test EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

### MAINS/PIEDS

Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.

Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

### AUTRE

Tenue complète.

Tablier en P.V.C.

Crème protectrice.

Crème nettoyante pour la peau.

Unité de lavement des yeux.

### RESPIRATEUR

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	A-AUS	-
1000	50	-	A-AUS
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	A-2
10000	100	-	A-3
	100+		Conduit d'air**

\* - Débit continu \*\* - Débit continu ou demande à pression positive.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis. Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

### CONTROLES D'ENGINEERING

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant :  
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc,  
évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)  
aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de

Vitesse de l'air:  
0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)  
  
0.5-1 m/s (100-200 f/min.)

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 7 sur 10

## Section 8 - Test EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)

Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)

1-2,5 m/s (200-500 f/min)

Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).

2,5-10 m/s (500-2000 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle

1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce

2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement

3: Intermittent, faible production

4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement

Maximum de l'intervalle

1: Perturbation des courants d'air de la pièce

2: Contaminants à forte toxicité

3: Forte production, utilisation importante

4: Petite hotte &ndash; contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s (200-400 f/min.) pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

## Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.

Mélange avec de l'eau.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Melting Range (C): Pas Disponible

hydrosolubilité (g/L): Miscible

pH (1% solution): Pas Disponible

Intervalle d'ébullition (C): Pas Disponible

Gravité spécifique (eau=1): 0.999

pH (comme fourni): Pas Disponible

Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 8 sur 10

## Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Composé volatile (%vol): Pas Disponible  
Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible  
Limite d'explosion basse (%): Pas Applicable  
Température d'auto-combustion (C): Pas Applicable  
Etat: Liquide

Taux d'évaporation: Pas Disponible  
Point d'éclair (C): Pas Applicable  
Limite Explosive Haute (%): Pas Applicable  
Decomposition Temp (C): Pas Disponible

## Section 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### CONDITIONS CONTRIBUANT A L'INSTABILITE

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

## Section 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Mela-Fix

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

CAJEPUT OIL:

TOXICITE

Orale (rat) LD50: 3870 mg/kg

IRRITATION

aucun rapporté

## Section 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

NE jetez PAS dans les égouts ou les egouts et canalisations.

## Section 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun traitement adapté ni aucune facilité de destruction n'ont put être identifiés.
- Détruire en : Un enfouissement dans un lieu autorisé ou une Incinération dans un appareil autorisé (après ajout d'un produit de combustion adapté).
- Décontaminer les containers vide. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.

## Section 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Étiquettes nécessaire

NOT REGULATED UNDER THE FOLLOWING CODES FOR TRANSPORT OF DANGEROUS GOODS:ADR,IATA,IMDG,ADNR

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 9 sur 10

---

## Section 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

### RISQUE

Aucun dans des conditions de fonctionnement normales.

### SURETE

Safety Codes  
S23

Safety Phrases  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

### REGLEMENTATIONS

No regulations applicable

Aucune données disponibles pour cajeput oil comme CAS: 8008-98-8.

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
  - Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

---

## Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

---

### PREUVES LIMITEES

Possibles sensibilisateurs respiratoires\*.

\* (preuves limitées).

### RISQUE

#### Explication des Codes de Risques utilisés dans le Tableau des Ingrédients

R10

Inflammable.

### ANNEXE II: Indications de danger

F

Highly Flammable

continué...

# MELA-FIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 16-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-52  
CD 2005/4 Page 10 sur 10

Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

---

Date de livraison: 16-Novembre-2005

Imprimer la date: 18-Novembre-2005

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.